Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires

Service Eau, Environnement et Forêt
Bureau Politique et Police de l'eau
Affaire suivie par : Cécile JOUIN
Tel : 03 44 06 50 44
ddt-seef@oise.gouv.fr

Bulletin de situation hydrologique au 31 mai 2018

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise avec les données collectées à la date du 31 mai 2018.

1- Restrictions en cours dans le département de l'Oise et dans les départements limitrophes (cf. carte ci-dessous)

Département de l'Oise :
Aucune restriction.

Départements limitrophes
Aucune restriction n'est en œuvre sur les départements limitrophes de l'Oise (carte au 8 juin 2018).

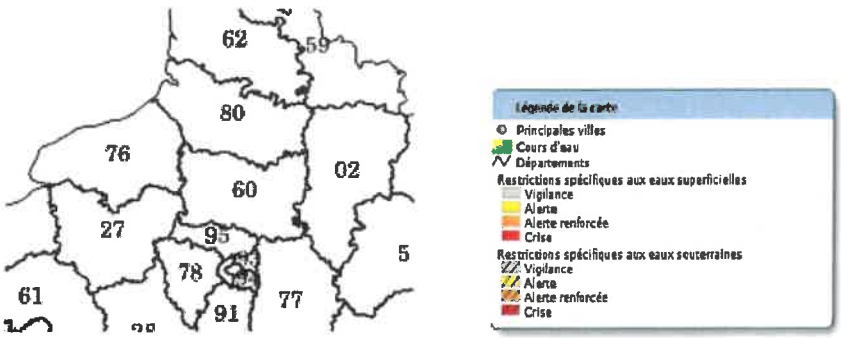

Illustration 1: Extrait Propluvia

2- Pluviométrie (source Météo France)

Les mois de janvier, mars, avril et mai ont été marqués par une pluviométrie excédentaire aux normales saisonnières.

Les derniers événements pluvieux du mois de mai n'ont cependant pas entraîné de recharge des cours d'eau.

3- Situation hydrologique

Débits des cours d'eau au 31/05/2018

Les débits des cours d'eau sont généralement en baisse ou légère baisse par rapport à ceux relevés mi-ùai.

Les VCN3 des cours d'eau de l'Automne et de la Sainte-Marie continuent de baisser, se rapprochant du seuil de vigilance défini dans l'arrêté cadre départemental.

Illustration 2 : Evolution des VCN3

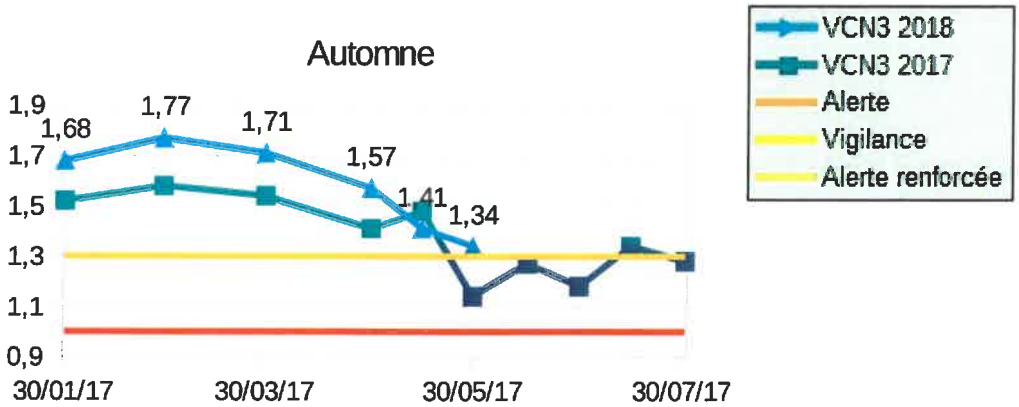

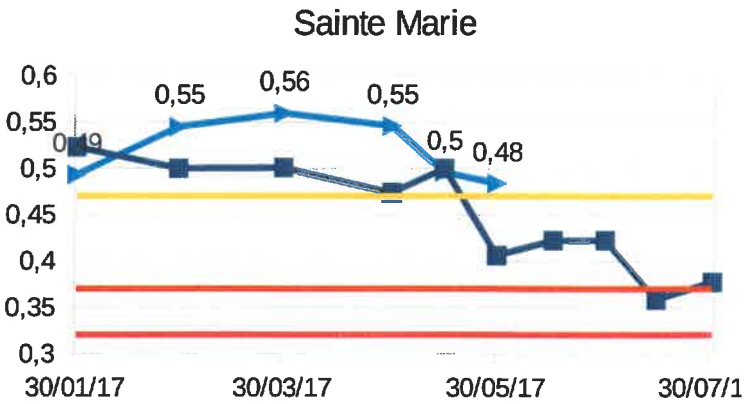

Illustration 3 : VCN3 pour les stations limnimétriques de référence

					2018								Seuils sécu cas m³/s		
	Bassin Versant	Rivière	Station Référence	Dpt	Janvier	Février	Mars	Avril	1-15 mai	16-31 mai			Vigilance	Alerte	Alerte renforcée
OISE	Somme	Avre	Moreuil	80	1,94	2,11	2,09	2,08	1,96	1,91			1,50	1,20	1,10
		Selle	Plachy-Buyon	80	3,83	4,23	4,24	4,41	4,29	4,23			3,20	2,90	2,70
	Oise	Divette	Fassel	60	0,311	0,29	0,3	0,197	0,156	0,178			0,13	0,10	0,087
		Aronde	Clairoix	60	0,75	1,04	1,07	1,2	1,19	1,15			0,65	0,41	0,33
		Automne	Saintines	60	1,68	1,77	1,71	1,57	1,41	1,34			1,30	1,00	0,94
		Sainte-Marie	Glaignes	60	0,493	0,545	0,558	0,546	0,496	0,484			0,47	0,37	0,33
		Brêche	Nogent-sur-Oise	60	1,99	2,42	2,42	2,25	2,18	2,05			1,30	1,10	0,97
		Oise	Creil	60	220	215	170	116	95	90,3			32,00	24,00	20,00
		Thérain	Beauvais	60	5,37	5,4	5,35	5,12	4,73	4,61			3,40	2,70	2,40
		Esches	Bornel	60	0,585	0,628	0,728	0,775	0,774	0,777			0,46	0,34	0,32
	Ourcq	Ourcq	Chouy	02	2,35	2,17	2,1	1,61	1,42	1,23			0,79	0,65	0,59
	Epte	Epte	Fourges	27	11,1	11,2	10,8	10,7	8,86				5,10	4,00	3,50
	Bresle	Bresle	Ponts-et-Marais	76	11,2	10,6	10,1	8,79	8,71	8,45			5,20	4,60	4,20

Légende
Vigilance
Alerte

Niveaux de nappes au 6/06/2018

Les ressources en eau souterraine ont connu une recharge hivernale en ce début d'année, permettant d'atteindre des niveaux supérieurs au seuil de vigilance pour la plupart des piézomètres de référence. Les niveaux de la plupart des piézomètres continuent d'augmenter depuis le début de l'année.

Les piézomètres d'Estrées-Saint-Denis (bassin de l'Aronde) et de Fresnoy-le-Luat (bassin de la Nonette) restent cependant sous le seuil de vigilance.

BSS	NOM	JANV	FEVR	MARS	AVRI	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	seuils du mois de mai VI	AL	AR	CR
00817X0145	Cuvilly	52.78	53.85	54.79	55.40	55.50	-	-	-	-	-	-	-	54.74	53.04	52.19	51.81
00616X0023	Equennes Eramecourt (8(	114.36	114.72	114.97	115.09	115.11	-	-	-	-	-	-	-	113.9	113.9	113.8	113.8
00636X0020	Hangest-en-Santerre (80)	72.75	73.24	73.92	74.56	75.03	-	-	-	-	-	-	-	71.44	70.71	70.17	69.31
01287X0017	Fresnoy-Le-Luat	80.11	80.27	80.52	80.73	80.88	-	-	-	-	-	-	-	81.06	80.33	80.23	79.9
00807X0015	Catillon-Fumechon	105.31	106.37	107.28	107.87	107.97	-	-	-	-	-	-	-	106.6	105.1	104.4	104.2
01042X0049	Estrées-Saint-Denis	59.85	60.30	60.84	61.22	61.37	-	-	-	-	-	-	-	61.86	60.06	59.47	58.89
01252X0011	Farceaux (27)	98.62	101.92	105.28	107.11	107.41	-	-	-	-	-	-	-	100.6	98.61	97.27	96.66
00608X0206	Criquiers (76)	185.85	186.67	187.25	187.29	187.08	-	-	-	-	-	-	-	183.7	182.9	182.6	182.4

LEGENDE
- RAS
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- proximité d'un seuil

Illustration 4 : Niveaux des nappes aux piézomètres de référence (moyenne mensuelle des côtes piézométriques en m NGF)

Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain des cours d'eau sont réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité, au titre du réseau ONDE. Ce suivi a débuté fin mai 2018, permettant de constater un assec ou un écoulement non visible au niveau de certains cours d'eau.
Sur les 27 points de surveillance du réseau ONDE, 5 points de surveillance sont en écoulement non visible ou en assec, essentiellement situés sur le nord-est du département.

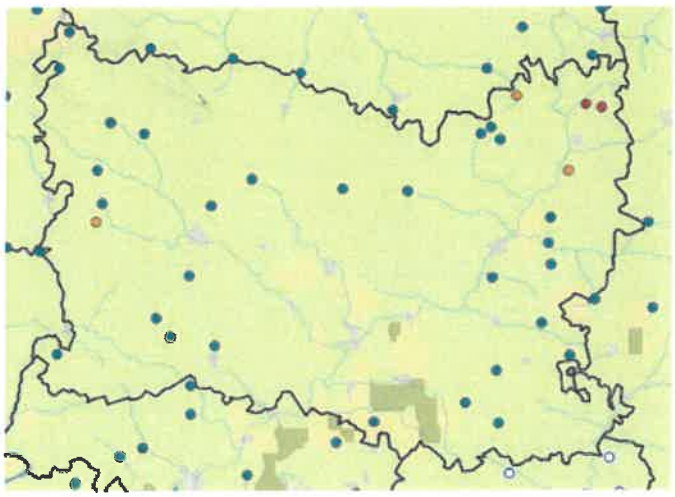

Ecoulement visible · Ecoulement non visible · Assec · Observation impossible · Absence de données

Illustration 5 : Résultats de la campagne du 25 mai 2018

Bassin versant de référence	Cours d'eau	Commune	Résultat de l'observation
OISE-AISNE	La Dordonne	CHIRY-OURSCAMP	Écoulement non visible
THERAIN	Le ru des Raques	BLACOURT	Écoulement non visible
AVRE-HAUTE-SOMME, NOYE, 3 DOMS	L'Avre	AVRICOURT	Ecoulement non visible
MATZ-DIVETTE-VERSE	Le ru des Brûlés	QUESMY	Assec
MATZ-DIVETTE-VERSE	Le ru du Fossé de la Glueue	GUISCARD	Assec

Illustration 6 : Points de surveillance ONDE du département présentant un écoulement non visible ou un assec lors de la campagne de surveillance de fin mai 2018

En conclusion, il n'est pas pris d'arrêté limitant les usages de l'eau dans le département de l'Oise au 31 mai 2018.

Cependant, une vigilance continue de s'imposer sur les bassins suivants :
– de la Nonette,Thève,
– de l'Aronde.

Les mesures de vigilance sont exposées à l'annexe 3 de l'arrêté cadre actuel du département de l'Oise.

Étant donné la tendance constatée, il est appelé à un comportement d'économie de l'eau pour tous les usagers, sur les bassins suivants :
– de l'Automne, Sainte-Marie,
– de la Divette et de la Verse.

Un nouveau point de situation sera dressé mi-juin.

Le Chef de service Eau, Environnement et Forêt

Smail KHEROUFI